

PROVINCE DE QUÉBEC VILLAGE DE LAWRENCEVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le lundi 5 mai 2014 à 19h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

M. Michel Carbonneau, maire, Sont présents :

Mme Johanne Dufresne, conseillère,

M. Éric Bossé, conseiller, M. Claude Jeanson, conseiller, M. Derek Grilli, conseiller, M. Guillaume Roberge, conseiller,

Mme Aline Alain, conseillère, Absents:

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h45 sous la présidence de M. Michel Carbonneau, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2014-05-82

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli, Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

- 1. Adoption de l'ordre du jour;
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 avril 2014;
- 3. Questions de l'assemblée;
- 4. Approbation de la liste des comptes à payer;
- 5. Dépôt des états comparatifs de fonctionnement 1^{er} trimestre;
 6. Résultat d'appel d'offre pour le grattage des chemins municipaux;
- 7. Offre de service EXP pour modification des plans;
- 8. Offre de service entretien école;
- 9. Partage des coûts projet de développement Millette Tessier
- 10. Annulation des intérêts de Mme Manon Morin;
- 11. Village fleuri;
- 12. Motion de reconnaissance aux pompiers de Valcourt (ANNULÉ);
- 13. Questions de l'assemblée;
- 14. Affaires nouvelles;
 - 14.1 Honoraires Denis Leclerc;
 - 14.2 Gazébo piste cyclable;
 - 14.3 Nouveaux Horizons;
 - 14.4 Fibre optique;
- 15. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 AVRIL 2014

2014-05-83

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 14 avril 2014;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli, Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,



Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procèsverbal de la séance ordinaire tenue le 14 avril 2014, et que le procès verbal du 14 avril 2014 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

M. Dany Bouthillette demande s'il y a des développements concernant le dossier de la rue Des Cerisiers.

M. Pascal Paquette et Mme Nathalie Bouvier confirment leur intention de canaliser une partie du fossé et demande à la municipalité de voir à l'installation d'un puisard.

Le conseil informe Mme Bouvier, M. Paquette et M. Bouthillette que des observations ont été réalisées pour identifier les causes des problèmes d'écoulement de l'eau, que des analyses sur la composition de la rue seront également effectuées.

Une rencontre avec l'inspecteur municipal aura lieu afin d'assurer le suivi de la situation.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2014-05-84

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli, Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 5 mai 2014, telle que modifiée, pour un montant de 29,027.87\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #201400118 à #201400143) dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DE FONCTIONNEMENT 1^{ER} TRIMESTRE

En vertu de l'article 176.4 du *code des municipalités du Québec*, la directeur général dépose au conseil l'état comparatif des activités de fonctionnement du 1^{er} trimestre 2014.

6. GRATTAGE DES CHEMINS MUNICIPAUX

2014-05-85

Attendu que la municipalité est allée en appel d'offres sur invitation écrite pour le grattage des chemins municipaux pour une période de trois ans soit les années 2014, 2015 et 2016;

Attendu que deux soumissionnaires ont déposé une soumission;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eue lieu le 15 avril 2014;

Attendu que le plus bas soumissionnaire conforme est Excavation LG Inc.;

Il est proposé par la conseillère Johanne Dufresne, Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que la municipalité accepte la soumission d'Excavation LG Inc. pour les années 2014, 2015 et 2016, pour un contrat total de 17,632.72\$ plus les taxes applicables;

Que la municipalité mandate le maire Monsieur Michel Carbonneau et le directeur général Monsieur François Paquette pour signer le contrat de services avec Excavation LG Inc.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

7. OFFRE DE SERVICE EXP POUR MODIFICATION DES PLANS



2014-05-86

Attendu les modifications à apporter aux plans de réhabilitation et aux plans de bouclage du réseau;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé, Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que la municipalité accepte l'offre de service d'EXP pour la modification des plans au montant de 4,105.00\$ plus taxes.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

8. OFFRE DE SERVICE ENTRETIEN DE L'ÉCOLE

2013-05-87

Attendu que la municipalité s'est dotée d'une politique d'ajustement salariale basée sur la moyenne des indices des prix à la consommation des cinq dernières années;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli, Appuyé par le conseiller Guillaume Roberge,

Que la soumission présentée par Lise Duquette pour l'entretien ménager de l'école Saint-Laurent pour l'année 2014-2015 soit modifié pour respecter cette politique, et que le contrat de Mme Duquette soit renouvelé au coût de 9,924.00\$.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

9. PARTAGE DES COÛTS DÉVELOPPEMENT MILLETTE-TESSIER

2014-05-88

Attendu que la proposition de EXP pour un plan directeur de développement et des études connexes au montant de 20,500.00\$, pour le projet de développement Millette-Tessier;

Attendu que cette offre de service remplace les études de faisabilité pour lesquelles la municipalité avait résolu d'une éventuelle participation municipale;

Attendu que les résultats de ce plan directeur fourniront aux promoteurs les informations nécessaires à l'avancement de leur projet;

Attendu qu'il est dans l'intérêt de la municipalité, pour l'élaboration de son plan de développement et pour ses éventuelles démarches auprès de la CPTAQ, de connaître le potentiel de développement pour ce projet;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé, Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que la Municipalité participe à la réalisation du plan directeur de développement du projet de développement Millette-Tessier, pour un montant ne dépassant pas 5,000\$, sous réserve de l'approbation de nos conseillers juridiques;

Que ce montant soit remboursé à la municipalité par les promoteurs si le résultat des études montre un potentiel de développement de plus de 50% des prévisions initiales du projet.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

10. ANNULATION DES INTÉRÊTS DE MME MANON MORIN

2014-05-89

Attendu que la municipalité a envoyé le compte de taxes de Mme Morin à une mauvaise adresse après que celle-ci ait été modifiée sans raison apparente en avril 2013 dernier;



Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson, Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que les intérêts de Mme Morin, au montant de 10.14\$ soient annulés, conditionnellement à la réception du premier versement avant le 1^{er} juin 2014.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

11. VILLAGE FLEURI

2014-05-90

Attendu que la municipalité souhaite fleurir les artères principales du village ainsi que le pont de la 243;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli, Appuyé par le conseiller Guillaume Roberge,

Qu'un budget de 500.00\$ soit accordé au projet de Village Fleuri pour l'achat de fleurs et jardinière;

Que l'employé municipal de voirie s'occupe de l'entretien et de l'arrosage des fleurs durant la saison estivale;

Que Mme Cécile Delisle soit approché par le conseiller Guillaume Roberge afin voir son intérêt à diriger bénévolement ce projet.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

12. MOTION DE RECONNAISSANCE AUX POMPIERS DE VALCOURT

Ce point de l'ordre du jour est annulé.

13. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de questions de l'assemblée.

14. AFFAIRES NOUVELLES

14.1 HONORAIRES DENIS LECLERC

2014-05-91

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli, Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que les honoraires professionnels facturés par Denis Leclerc, consultant, en date du 30 avril 2014 (facture no 229) au montant de 1,488.55\$ incluant taxes et déplacements soient payés.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

14.2 GAZÉBO DE LA PISTE CYCLABLE

Un plan d'aménagement et une soumission seront demandés au comité de développement concernant une éventuelle contribution financière de la municipalité au déplacement et la restauration du gazébo de la piste cyclable.

14.3 NOUVEAUX HORIZONS

Le conseiller Derek Grilli informe le conseil sur l'avancement de travaux au parc municipal découlant de l'obtention de la subvention Nouveaux Horizons.

M. Grilli annonce que les tests de percolations pour les emplacements d'une fosse septique et d'un champ d'épuration sont en cours.



M. Grilli rappelle également au conseil que la subvention obtenue servira a l'implantation de nouvelles toilettes au parc, à l'installation d'une enseigne et d'un aménagement paysager à l'entrée du parc ainsi qu'au financement d'une fête communautaire en août ou septembre.

14.4 FIBRE OPTIQUE

La conseillère Johanne Dufresne informe le conseil qu'une demande de subvention auprès du MAMROT pourrait mener à l'implantation de la fibre optique, par Cooptel, pour les résidents habitants à plus de 700 mètres du centre du village.

Le directeur général fera les recherches auprès du MAMROT afin d'obtenir les détails du programme et vérifier l'éligibilité de la municipalité.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE		

2014-05-92

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Derek Grilli, à 21h20, que la présente séance soit levée.

21h20, que la présente séance soit levée	2.
Proposition adoptée à l'unanimité des r	nembres présents.
Michel Carbonneau, maire	François Paquette, directeur général